

Les mardis du Groupe PLR

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, le populisme ambiant et les idéologies excessives. Il défend les libertés individuelles, prône la cohésion et met en avant l'innovation.

Quelques éléments des séances des **9 février, 1^{er} et 8 mars 2016** sont à relever :

Un dossier sorti des oubliettes

Quand des séances s'annulent pour faute d'objets à traiter, que fait-on ? On fouille dans les tiroirs pour tomber sur un dossier, qui, ne sait-on jamais, aurait été oublié. C'est un peu ce que le bureau du Grand Conseil a fait en ce début du mois de mars, en demandant aux députés de revenir sur le dossier dit des « [523](#) », ces requérants d'asile déboutés, qui avaient fait grand bruit dans le canton dès 2004. Les travaux de la commission du Grand Conseil chargée de traiter le dossier ont été suspendus dans l'attente du règlement de ces cas (aujourd'hui, il en resterait encore entre deux et trois en suspens). Le dossier est ensuite réapparu, le 8 mars 2016, dans l'ordre du jour du Grand Conseil. La majorité des députés qui avaient traité le dossier à l'époque et participé aux commissions ne siégeant plus, il était difficile de se replonger dans l'affaire. Pour dépoussiérer tout ça, le groupe PLR, via son Chef de Groupe, a déposé une motion d'ordre, soutenue par les autres groupes, demandant au Conseil d'Etat un rapport final sur le dossier avec transmission à une commission. Affaire à suivre.

3 ans de déficit et le retour du boomerang

« Un déficit de 3 à 5 millions de francs au sein du service de pédiatrie du CHUV, qui devra être comblé via des cures de minceur budgétaire brutales, qui risquent d'avoir des conséquences sur la prise en charge des patients et le travail des équipes », c'est le triste tableau dépeint par le Chef de Groupe et député Marc-Olivier Buffat dans son [interpellation](#) déposée le 1^{er} mars. Ce tableau découle pourtant de faits rendus publics par la RTS le 7 février dernier. Le service de pédiatrie vivait bien au-dessus de ses moyens depuis 3 ans et des problèmes de transparence et de gouvernance ont été identifiés. Le retour du boomerang ne sera pas sans conséquences. Pour les amoindrir, que compte faire le Conseil d'Etat ? Quels remèdes et/ou sanctions ? Quel est le montant exact du déficit ? Et quelle gouvernance pour le service de pédiatrie à l'avenir ? Le député Marc-Olivier Buffat a posé les questions. Le Conseil d'Etat a trois mois pour y répondre.

Famille d'accueil : l'expérience triomphe sur l'obligation de formation

Un débat nourri a eu lieu au sein du plénum sur l'EMPL [« modifiant la loi du 4 mai 2004 sur la protection des mineurs \(LProMin\) et la loi du 30 mars 2004 sur l'exercice de la prostitution \(LPros\) »](#). Dans cet EMPL, il était notamment question de rendre obligatoire une formation de base pour les familles qui accueillent des enfants chez elles (placés par le SPJ). Une obligation mal perçue par le député PLR Pierre Volet, qui a proposé un amendement. Pour lui, la formation doit être proposée, mais pas rendue obligatoire, ceci afin de ne pas contraindre les familles – qui donnent de leur temps depuis longtemps déjà et chez qui les enfants sont heureux - à suivre une formation qui leur serait sinon inutile, en tout cas superflue. En 3^{ème} débat, le plénum a accepté l'amendement du député Pierre Volet.

😊 **La perle** : Le Vert Martial de Montmollin voulait que le Conseil d'Etat étudie la possibilité de nommer chaque année une [« bière d'honneur »](#), comme il le fait déjà avec son vin et son fromage.

Hic : la bière n'est pas, jusqu'à nouvel avis, un produit du terroir vaudois, comme l'a relevé le député PLR Jean-Marie Surer. Et puis, si le Conseil d'Etat a plus de 200 objets en retard de traitement – ce qui explique également les annulations de séances -, est-il vraiment judicieux d'encombrer son administration avec de telles propositions ? Apparemment oui, puisque le plénum a décidé de renvoyer le postulat au Conseil d'Etat par 60 oui, 47 non et 8 abstentions.

☺ **La perte** (de temps) : la [pétition](#) pour sauver le chien Chalom. Mais comme on en a déjà bien trop parlé, on ne va pas revenir dessus ici.

Objets PLR déposés les 9 février, 1er et 8 mars 2016

Motion

- Jacques Perrin et consorts - [14 avril 2017 : Nouveau toit et nouvelle organisation pour le Parlement](#)

Interpellations

- Gloria Capt - [Unité d'évaluation du Service de protection de la jeunesse submergée - Quelles solutions ?](#)
- Jean-Marie Surer - [M. Chiffelle : son état de santé serait-il assez bon pour être municipal et ainsi ne plus toucher de pensions ?](#)
- Jean-Marie Surer - [Que se passe-t-il en pédiatrie ?](#)
- Marc-Olivier Buffat - [Déficit du département de pédiatrie du CHUV - 3 à 5 millions irrécupérables - Quelle gouvernance ? Quelles conséquences ?](#)

Résolution

- Résolution Véronique Hurni et consorts - [Colza oui, huile de palme le moins possible !](#)

Question orale

- Jean-Luc Bezençon - [Correction des primes d'assurance maladie, un cadeau ?](#)

...A mardi, dans trois semaines.

Laurine Jobin

Groupe PLR

groupe@plr-vd.ch

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

Secrétariat général

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

T: 021 323 72 78

F: 021 320 60

www.plr-vd.ch